

Université régionale - BELC 2013, les métiers du français dans le monde

Conditions générales de participation A l'Université – BELC, les métiers du français dans le monde

L'inscription à l'Université régionale – BELC implique l'acceptation de la procédure d'inscription et des présentes conditions.

I. Inscription aux modules de formation

- inscription au module de votre choix dans la limite des places disponibles et après vérification des prérequis nécessaires.
- inscription effective sous condition de dossier de candidature complet (se reporter à la notice « Modalités d'inscription ») ;
- validation de votre choix par le chef de projet, Mme Youmna TOHME, qui pourra, éventuellement, vous proposer un autre parcours de formation, plus adapté à vos besoins.

II. Déroulement de la formation

En assistant à l'Université régionale – BELC, vous vous engagez à :

- participer aux conférences, présentations et ateliers ;
- respecter les horaires de début et de fin de formation ;
- ne pas nuire au bon déroulement du stage ;
- respecter les règles de la vie en communauté.

III. Validation de la formation

À l'issue de la formation, un certificat de stage, mentionnant le module suivi et le volume horaire est délivré aux participants.

IV. Annulation, désistement

Pour les conditions d'annulation et de désistement, veuillez vous reporter à la notice « Modalités d'inscription ».

V. Assurance, responsabilité

Vous êtes invité(e) à vérifier auprès de l'organisme d'assurance que votre contrat couvre bien les risques pouvant survenir en cours de formation.